

Le Grand  
Reims  
améliore  
votre  
quotidien

# SÉCURISATION DU SECTEUR RUES MARLOT, BRÛLÉE ET DU JARD

Centre-Ville

DÉBUT DES TRAVAUX : 18 avril 2024  
DURÉE PRÉVISIONNELLE : 7 jours

Des actions visant à consolider un immeuble de la rue Marlot et à sécuriser le secteur vont être réalisées.

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

- Rue Marlot, du 18 au 24 avril :
  - circulation interdite depuis la rue du Jard vers et jusqu'au 15 rue Marlot,
  - **stationnement interdit entre la rue du Jard et le 15 rue Marlot,**
  - mise en impasse et double sens de circulation entre la rue Boulard et le 15 rue Marlot,
  - cheminement des piétons dévié par panneaux.
- Rue du Jard, du 22 au 23 avril :
  - circulation interdite (sauf riverains) depuis la rue Gambetta vers et jusqu'à la rue Marlot,
  - **stationnement interdit du n°3 au n°5 (4 emplacements), du n°19 au n°25 (3 emplacements),**
  - cheminement des piétons dévié par panneaux.
- Rue Brûlée, du 22 au 23 avril :
  - circulation interdite (sauf riverains) depuis la rue Boulard,
  - interdiction de tourner à droite rue Boulard à l'angle de la rue Brûlée.

## INFORMATION ANNEXE

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux.  
Nous vous remercions de votre compréhension.



REIMS CONTACT  
03 26 77 78 79  
[www.reims.fr/demarches-en-ligne](http://www.reims.fr/demarches-en-ligne)

Reims.fr

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE